

Positions de l'APMEP sur le socle commun

Réalisation des débats des Journées nationales de Paris octobre 2010.

La réunion de la commission collège aux Journées Nationales à Paris a fait salle comble !

Au cœur du débat, la **mise en œuvre du socle commun et le livret personnel de compétences devenu obligatoire au collège depuis la rentrée 2010.**

Les témoignages des collègues ont confirmé les difficultés de terrain soulevées par l'enquête socle menée l'an dernier par la commission collège et qui semblent aller en s'aggravant compte-tenu des restrictions budgétaires actuelles :

- Comment peut-on demander aux enseignants de collège de mettre en place des pratiques pédagogiques permettant une approche transversale des contenus, de construire et mutualiser des outils opérationnels à l'évaluation des compétences du socle sans qu'ils n'y aient été véritablement formés ?
- Comment peut-on leur demander d'assumer une charge de travail chaque année plus importante avec des missions devenues plus complexes (ASSR, TICE, B2I, PPRE, socle, histoire des arts, etc.), sans compter une gestion des classes de plus en plus difficile, sans jamais leur laisser le temps de prendre du recul ?
- Comment peut-on leur demander d'organiser collégalement les enseignements, l'évaluation et le suivi individuel de chaque élève sans que ne soit prévu un temps réservé à la concertation des équipes pédagogiques ?
- Comment peut-on leur demander de déployer des stratégies pédagogiques adaptées à chaque élève sans qu'ils n'aient la possibilité de travailler en groupe de besoin à effectif réduit ?

L'obligation de renseigner le livret de compétences et ses attestations pour une prise en compte dès cette année pour les élèves de troisième renforce la pression sur les équipes pédagogiques, alors même qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour s'approprier et généraliser les pratiques pédagogiques attendues.

L'autonomie laissée aux établissements dans la mise en œuvre du socle génère de grandes disparités entre les collèges et suscitent le désarroi chez de nombreux enseignants. Alors que faire ?

Plusieurs collègues, engagés depuis plusieurs années dans une réflexion sur le socle, se sont également exprimés, rappelant que le véritable enjeu du socle commun est un **enjeu de formation**. Ils ont fait part de leur expérience, défendant l'idée, largement partagée par l'assemblée, que le socle ouvre des pistes intéressantes pour la formation des élèves.

De ces échanges, nous pourrions retenir quelques conseils pour répondre à la question du professeur de mathématiques, « comment faire dans ma classe ? » :

Tout d'abord, éviter de se focaliser sur les difficultés administratives et organisationnelles engendrées par la mise en œuvre du livret. Essayer progressivement, par le choix des activités proposées aux élèves, d'élargir le champ des compétences travaillées en classe, de promouvoir la démarche d'investigation et d'évaluer dans l'esprit du socle.

Il existe de bons outils pour la formation (ceux produits par la DEGESCO et l'IGEN, ceux produits par différents IREM ou groupes divers (Sesamath), ceux produits par l'APMEP...). Ces outils renseignent à la fois sur les contenus, les pratiques et les postures qui impliquent

automatiquement des démarches d'évaluation formative et donnent des pistes pour une différenciation au sein du groupe classe. La difficulté est que ces ressources sont nombreuses et pas toujours facilement repérables sur internet.

Par contre il n'existe pas d'outils d'évaluation « certificative » communs à l'ensemble des enseignants. Or si l'on veut que socle soit vraiment le bagage commun de tous les citoyens, il faut pouvoir disposer pour la certification d'outils objectifs indépendants de chacun des enseignants (mais pas indépendants de la profession).

Les journées de Paris ont permis de cibler les besoins des collègues de collègue. Pour tenter d'y répondre, nous envisageons au sein de l'APMEP deux actions :

La première est de répertorier sur le site de l'APMEP les ressources existantes sur le socle et les outils de formation les plus pertinents pour en faciliter l'accès.

La deuxième est de réfléchir à la création d'outils d'évaluation « certificative ». Pour cela, un groupe de collègues a commencé à réviser la base AVAPMIB, issue en partie des études EVAPM, qui contient de nombreuses questions susceptibles d'opérationnaliser les objectifs du socle. Disposer de tels outils permettrait aux enseignants de se concentrer sur leur tâche première : enseigner et former (ce qui comporte de l'évaluation formative) et se libérer tout ou partie de l'évaluation certificative. De cette façon, le principe fondamental de non "compensabilité" des domaines pourra être respecté, et les jeunes qui n'auront pas atteint une maîtrise suffisante du socle (au pilier 3) pourront se voir offrir des modules de formation complémentaires qu'ils soient au lycée, en formation d'adultes ou dans la vie active.

Karine Sermanson